



Près de 3 mois après la fin du débat, le compte-rendu est disponible !



Voilà maintenant près de 3 mois que notre débat La Mer Débat s'est achevé pour laisser place à l'écriture du compte-rendu. Après une longue période de récolte et d'analyse de vos propositions, le rapport intégrant les recommandations de la CNDP est disponible sur le site internet du débat depuis le 26 juin dernier.

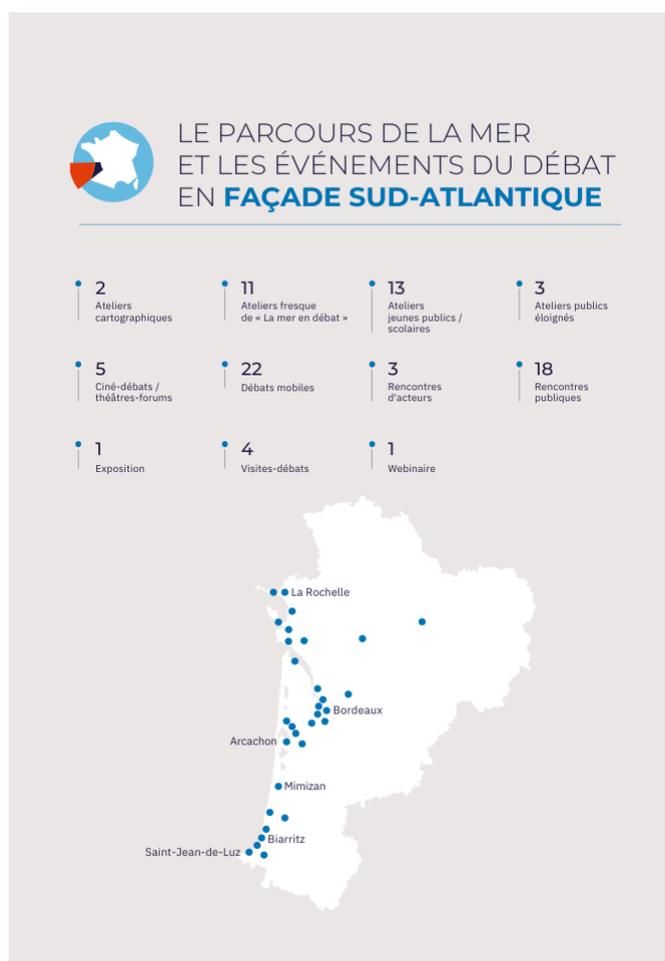
La Commission Particulière du Débat Public pour la Nouvelle-Aquitaine tient à remercier tous les participants, citoyens et acteurs, pour leur mobilisation et leur intérêt tout le long du débat. Ces contributions sont l'essence même d'un débat public, sans laquelle notre travail n'aurait pas lieu d'être.

Retrouvez le compte rendu et les documents de synthèse du débat

Quelques chiffres !

Ces derniers mois, ce sont plus de 21 000 contributions qui ont été accueillies lors de 300 événements organisés sur les quatre façades maritimes métropolitaines. Ce débat a été caractérisé par une grande variété de dispositifs de participation des publics : débats mobiles, expositions, théâtre-forum, rencontres publiques, visites-débats, ateliers cartographiques, ateliers pour les publics jeunes, les scolaires, les universités mais aussi pour des publics éloignés de la décision.

Pour la Nouvelle-Aquitaine, 83 événements ont été organisés entre le 5 décembre 2023 et le 20 avril 2024, permettant de faire intervenir un peu plus de 5000 personnes, dont environ 1600 jeunes et ce, malgré l'hiver et ses intempéries.



Au-delà des seuls événements, la façade de la Nouvelle-Aquitaine a profité d'une mobilisation encore plus large :

- Plus de **200 candidatures** pour "La Mer en 3D" à Bordeaux et sa réplique parisienne quelques jours plus tard ;

- Un supplément Sud-Ouest paru le 5 décembre 2023 et distribué dans le journal dans tous les départements de façade et plus directement lors des événements à plus de **4 500 exemplaires** ;
- Près de **450 000 vues** de la table ronde TV7 Sud-Ouest - CNDP sur l'éolien en mer, **51 000** vues pour la table ronde portant sur le tourisme ;
- Plus de 600 inscrits à la newsletter du débat et 5 newsletters rédigées ;
- Environ une trentaine de parutions presses locales ;
- Des interviews sur France Bleu ou sur des tables ronde TV7 ;
- **42 cahiers d'acteurs** publiés et pris en compte pour la façade.

Les principaux enseignements du débat en Nouvelle-Aquitaine

LES SPECIFICITÉS DE LA FAÇADE SUD ATLANTIQUE/NOUVELLE AQUITAINE

Avec ses 920 km de côté, la façade Sud-Atlantique se caractérise par sa linéarité l'exposant selon l'expression consacrée "aux vents et marées", se traduisant localement par un recul du trait de côte important et des risques submersion accrus. Grande zone attractive et touristique, elle est aussi l'objet de fortes pressions liées aux densités de population (accrues en période estivale).

Le débat a globalement reçu un bon accueil. Les publics se sont montrés intéressés, en attente d'informations, soucieux de la situation de la mer, même si certaines défiances sur la prise en compte de leurs avis dans les décisions à venir ont pu être évoquées à plusieurs reprises.

LES POINTS SAILLANTS SPÉCIFIQUES À LA FAÇADE

Retrouver ou atteindre le bon état écologique de l'océan, car protéger l'océan est une priorité majeure pour les personnes rencontrées, les pollutions, qu'elles soient plastiques, chimiques ou bactériologiques inquiètent, et sont reconnues comme de responsabilité humaine devant être limitées voire évitées.

Le climat et ses tempêtes, les effets sur le trait de côte avec l'érosion et les risques de submersion ont été largement évoqués. Ces événements naturels remettent en cause l'urbanisation littorale et le modèle de tourisme de masse, mais entraînent aussi des conséquences sur l'environnement et certains fleurons économiques régionaux comme l'ostréiculture et la conchyliculture.

Face à ces menaces, le débat s'est concentré sur la stratégie à adopter : faire avec la nature ou s'en défendre ;

Cette situation nécessite aussi d'anticiper et d'accompagner les mutations, de prendre en compte les coûts financiers (délocalisation, protection...) et d'intégrer une culture du risque,

Des espaces remarquables et remarqués comme l'estuaire de la Gironde, le bassin d'Arcachon ou le gouf de Capbreton sont soumis à de nombreuses pollutions d'origine terrestre, d'où la **grande acuité du lien terre-mer**, et une demande récurrente de protection plus stricte.

L'extrême concentration des zones propices à l'éolien, proposées par les services de l'Etat face à la côte de Charente Maritime, a beaucoup fait réagir ; Les zones de la Défense nationale sont-elles intangibles ? Comment concilier l'éolien en mer avec toutes les autres activités existantes ? La présence notamment de certaines zones propices à l'éolien dans le couloir migratoire et en ZPS (Zones de Protection Spéciales) ont soulevé des réactions fortes. Même si certains acteurs voient, dans l'éolien en mer, l'opportunité du développement d'une filière créatrice d'emplois pour la Région, la question du développement des énergies houlomotrices a été régulièrement évoquée et encouragée sur la côte basque.

En parallèle, les professionnels de la pêche s'inquiètent du développement de nouvelles activités en mer dans un contexte où la pêche locale, plutôt traditionnelle, doit déjà faire face à de nombreux défis comme la transmission, la concurrence internationale ou régionale et les évolutions de la ressource en poissons (qualité et quantité).

Soucieux du maintien de cette économie locale, le grand public quant à lui, s'interroge sur les modèles de pêche en cours, **la préservation de la pêche dite traditionnelle et la généralisation de modes de consommation plus responsables**.

LES RECOMMANDATIONS ET DEMANDES DE PRÉCISIONS

Une gouvernance plus lisible et de plus grande proximité est globalement attendue avec une plus grande compréhension des processus de décision que ce soit pour l'implantation des infrastructures d'énergies marines ou la mise en place de zones de protection spécifiques.

À ce jour des demandes de précisions sont faites à l'Etat pour garantir le droit à l'information et à la participation du public, elles portent notamment sur :

- la questions du lien entre les documents d'urbanisme ou de gestion de l'eau et des rivières et les Documents Stratégiques de Façade,
- les stratégies globales mises en place pour aborder le recul du trait de côte,
- les critères d'implantation et les impacts cumulés (avec retour d'expériences) des énergies marines renouvelables en mer et plus particulièrement de

l'éolien,

- la sauvegarde et l'accompagnement à la décarbonation des activités de pêche,
- les modalités de mises en protection de certains secteurs.

Des questions plus spécifiques se posent en Nouvelle Aquitaine sur l'étendue des zones militaires, dites "zones de contraintes", mais aussi la coopération et l'harmonisation des politiques avec l'Espagne et la façade NAMO (Nord Atlantique Manche Ouest).

Enfin, la CNDP recommande, entre autres, que soient pérennisés et renforcés les dynamiques participatives à la suite des débats publics, un développement des connaissances scientifiques sur le milieu marin et un meilleur partage et diffusion de l'information.

Et la suite ?

Après la publication de la publication du compte-rendu et du bilan du débat, la maîtrise d'ouvrage dispose de 3 mois pour préciser comment les arguments du débat seront pris en compte, répondre aux questions et recommandations faites par les publics et l'équipe de CNDP et communiquer sur leur décision.

A la suite de ces réponses, la CNDP rend un avis sur la manière dont les responsables du projet ont pris en compte les enseignements du débat.

Contactez l'équipe du débat

www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat/

Suivez le débat



LA commission nationale du débat public **CNDP**

débatpublic.fr

